

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE SAYNTOG » en abrégé « 2S »

Siège ABIDJAN, COMMUNE DE YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON, LOT N°19, ILOT N°02, TF N°30908., Lot 19, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE SAYNTOG » en abrégé « 2S »

Objet : Fabrication de seaux plastiques et bouilloires  
- Import - Export  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE DE YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON, LOT N°19, ILOT N°02, TF N° 30908., Lot 19, Ilot 02

Dirigeant(s) M CAMARA SALIFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03637 du 11/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47584/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

